## AVIS DE l'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Corcoué-sur-Logne, Legé, Machecoul-Saint-Même, La Marne, Paulx, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Touvois et Villeneuve-en-Retz

Élaboration du PCAET - Communauté de communes Sud Retz Atlantique

Pas d'observation émise par l'Autorité environnementale dans le délai réglementaire échu le 16 octobre 2019

## Accès sur le site de la DREAL :

- http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/pcaet-a4648.html
- Site de la DREAL : <u>Accueil</u> > <u>Connaissance, évaluation et développement durable</u> > <u>Évaluation</u>

  <u>environnementale</u> > <u>Évaluation environnementale des plans et programmes</u> > <u>Avis rendus par l'autorité</u>

  <u>environnementale</u> > <u>Année 2019</u> > Loire-Atlantique